AB RENOVATION
SARL au capital de 666 euros
Siège social : 5 bis rue des Études, 11170 VILLESEQUELANDE
RCS CARCASSONNE n° 918 598 590

(Ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU GERANT
DU 29 AOUT 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-neuf aout,

Monsieur David BARREIRA,

Agissant en qualité de Gérant de la Société,

Le gérant rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 21/07/2026 a décidé une réduction du capital social de 545 euros par voie de rachat et d'annulation des parts sociales détenues par la société G&V HOLDING dans le capital social de la Société d'une somme de 1 euro sur chaque part sociale, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions ou du rejet de celles-ci par le Tribunal de commerce.

Cette même assemblée a conféré au Gérant tous pouvoirs pour décider, au vu des oppositions éventuelles, la réalisation ou non de la réduction de capital.

Le Gérant indique :

- Que la réduction de capital n'étant pas motivée par des pertes, les créanciers sociaux ont disposé, dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'opposition,
- Que le procès-verbal de ladite Assemblée a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce du Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la Société le 28/07/2026 et enregistré le 29/07/2026 et que ce dépôt faisait courir le délai légal d'opposition,
- Qu'à la date du 29/08/2026, soit à l'expiration du délai fixé à l'article R. 225-152 du Code de commerce, aucune opposition n'a été faite dans le délai légal par un créancier antérieur au dépôt.

En conséquence, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/07/2026 le Gérant :

- Constate le caractère définitif de la réduction de capital ainsi décidée et de la modification corrélative des statuts.

Le Gérant donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

Monsieur David BARREIRA

